

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2013 B 20808 Numéro SIREN : 798 261 640 Nom ou dénomination : A LA BELLE VIANDE

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2019 sous le numéro de dépôt 86020



20190860202018

DATE DEPOT : 08/08/2019

N° DE DEPOT : 86020

N° GESTION : 2013B20808

N° SIREN : 798261640

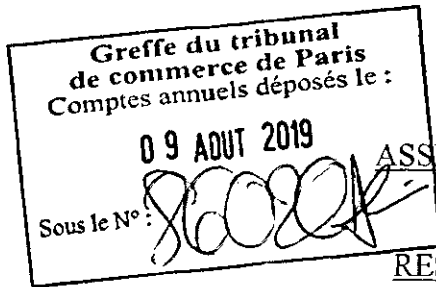
DENOMINATION : A LA BELLE VIANDE

ADRESSE : 2 rue Jean de la Fontaine 75016 Paris

MILLESIME : 2018

.

A LA BELLE VIANDE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 2, rue Jean de la Fontaine - 75016 PARIS
RCS : PARIS 798.261.640



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la Présidence et après avoir constaté que les comptes font apparaître un bénéfice de 7.920 Euros, décide de l'affecter de la façon suivante:

Bénéfice de l'exercice : 7.920 Euros

- En totalité au compte « Report à nouveau », soit la somme de 7.920 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèvent à la somme de 85.818 Euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CERTIFIÉ CONFORME

Le Président

Serg Horeau

A handwritten signature, likely of the President, consisting of stylized initials and a surname.

A LA BELLE VIANDE
SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 40.000 Euros
SIEGE SOCIAL : 2, rue Jean de la Fontaine – 75016 PARIS
RCS : PARIS 798.261.640

CERTIFIÉ CONFORME
Serge J. J. J.

RAPPORT DE GESTION
établi par la Présidence
et présenté à l'Assemblée Générale
Ordinaire Annuelle du 28 juin 2019

Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Notre chiffre d'affaires est en hausse puisqu'il s'est élevé à 566.845 Euros contre 540.985 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 5 % environ.

Parallèlement, les charges d'exploitation augmentent, elles aussi, dans des proportions supérieures cependant puisqu'elles s'élèvent à 553.544 Euros contre 509.537 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 9 % environ.

Par conséquent, notre résultat d'exploitation est en forte baisse puisqu'il s'élève à 13.310 Euros contre 31.496 Euros l'exercice précédent, soit une variation de - 58 % environ.

Notre société reste néanmoins bénéficiaire puisqu'elle a dégagé un bénéfice de 7.920 Euros contre un bénéfice de 20.170 Euros l'exercice précédent, soit une variation de - 61 % environ.

- **Activité / Evénements intervenus durant l'exercice / Perspectives d'avenir**

L'exercice clôturé fut relativement satisfaisant quant au chiffre d'affaires qui a progressé d'environ 5 % dans un contexte économique relativement peu favorable.

Néanmoins, nous notons dans le même temps une augmentation des charges d'exploitation d'environ 9 %, ce qui a eu pour conséquence de réduire notre résultat d'exploitation.

Aussi et sur l'exercice en cours, nous devons porter nos efforts sur une meilleure maîtrise des charges d'exploitation.

Les résultats dégagés sur les premiers mois semblent aller en ce sens.

- Evènements intervenus depuis le 31 décembre 2018

Néant.

- Activités de Recherche et développement

Néant.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Néant.

RESULTATS - AFFECTATION

- Examen des comptes et résultats.

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des chiffres de l'exercice précédent vous est donné à titre comparatif.

Par ailleurs, la Société a appliqué les nouveaux textes du Comité de Réglementation Comptable sur la définition, la comptabilisation, l'évaluation des actifs (C.R.C. 2004-06), l'amortissement et la dépréciation des actifs (C.R.C. 2002-10 et 2003-07). L'application de ces textes et le changement de méthode en découlant n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes présentés ci-après.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 566.845 Euros contre 540.985 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 5 % environ.

Le montant des traitements et salaires s'est élevé à 86.166 Euros contre 68.197 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 26 % environ.

Le montant des cotisations sociales et avantages sociaux s'est élevé à 29.513 Euros contre 20.962 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 41 % environ.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 553.544 Euros contre 509.537 Euros l'exercice précédent, soit une variation de + 9 % environ.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 13.310 Euros contre 31.496 Euros l'exercice précédent, soit une variation de - 58 % environ.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde négatif de – 4.300 Euros des produits et frais financiers, il demeure positif à hauteur de 9.010 Euros contre 25.684 Euros l'exercice précédent, soit une variation de - 65 % environ.

Compte tenu :

- d'un résultat exceptionnel de – 90 Euros,
- d'un impôt sur les bénéfices de 1.000 Euros,

l'exercice clos le 31 décembre 2018 se traduit par un bénéfice de 7.920 Euros contre un bénéfice de 20.170 Euros l'exercice précédent, soit une variation de - 61 % environ.

- Proposition d'affectation du résultat

Bénéfice de l'exercice : 7.920 Euros

- En totalité au compte « Report à nouveau », soit la somme de 7.920 Euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la société s'élèveraient à 85.818 Euros.

Conformément à la loi, nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement et charges somptuaires

Nous vous rappelons que les dépenses non déductibles fiscalement et charges somptuaires se sont élevées à 90 Euros correspondant à des amendes et/ou pénalités, ayant donné lieu à réintégration fiscale au cours de l'exercice écoulé.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 227-10 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons d'approuver les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce et conclues au cours de l'exercice écoulé et décrites dans le rapport spécial établi par Monsieur le Président.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Après avoir examiné la situation du mandat du Président, nous vous précisons que ce mandat n'est pas arrivé à expiration.

PRISE DE PARTICIPATION

Aucune prise de participation n'a été effectuée au cours de l'exercice écoulé.

Par ailleurs, nous vous demandons également de bien vouloir prendre acte de la rémunération annuelle de la Présidence pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Monsieur le Président vous invite, après la lecture des rapports présentés, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Président.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'J. L. L.', written over a vertical line.

① BILAN SIMPLIFIÉ

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

ACTIF		Brut ①	Amort. Provisions ②	Net 31/12/2018 ③	Net 31/12/2017 ④
Immobilisations incorporelles : - Fonds commercial	010	151 000	012	151 000	151 000
- Autres	014	20 251	016	20 251	
Immobilisations corporelles	028	206 620	030	104 087	125 237
Immobilisations financières (I)	040	6 266	042	6 266	6 160
(5) TOTAL I	044	384 136	048	261 353	282 397
Stocks matières premières, appro., en cours de production	050		052		
Stocks marchandises	060	14 454	062	14 454	16 431
Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		1 620
Créances (2) clients et comptes rattachés	068	594	070	594	
Créances autres (3)	072	5 919	074	5 919	2 090
Valeurs mobilières de placement	080		082		
Disponibilités	084	6 394	086	6 394	16 353
Charges constatées d'avance	092		094		
TOTAL II	096	27 362	098	27 362	36 495
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)	110	411 498	112	288 715	318 892

PASSIF		31/12/2018	31/12/2017
Capital social ou individuel	120	40 000	40 000
Écarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	4 000	4 000
Réserves réglementées	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres)	131		
Report à nouveau	134	33 898	13 728
Résultat de l'exercice	136	7 920	20 170
Provisions réglementées	140		
TOTAL I	142	85 818	77 898
Provisions pour risques et charges	TOTAL II	154	
Emprunts et dettes assimilées (4)	156	94 529	136 244
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours (4)	164		
Fournisseurs et comptes rattachés (4)	166	48 813	37 275
Autres dettes (4) (dont comptes courants d'associés de l'exercice N)	169	40 433	67 474
Produits constatés d'avance	174		
TOTAL III	176	202 897	240 994
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	180	288 715	318 892

Renvois :

(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	47 080
(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immo. acquises	182	321
(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	(5) Prix de vente hors TVA des immo. cédées	184	



② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

A - RÉSULTAT COMPTABLE				31/12/2018	31/12/2017
Ventes de marchandises		209		210	566 845
Production vendue biens	(dont export et livraisons intracommunautaires)	215		214	540 985
Production vendue services		217		218	
Production stockée				222	
Production immobilisée				224	
Subventions d'exploitation reçues				226	
Autres produits				230	8
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	566 854
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				234	323 158
Variation de stock (marchandises)				236	1 978
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				238	-2 642
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				240	
Autres charges externes	(dont crédit-bail mobilier 8 644 immobiliser)			242	87 551
Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE)	243	941	244	3 343
Rémunérations du personnel				250	86 166
Charges sociales				252	29 513
Dotations aux amortissements				254	21 364
Dotations aux provisions				256	
Autres charges :	- Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259		262	471
	- Dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles				2
Total des charges d'exploitation (II)				264	553 544
I - Résultat d'exploitation (I - II)				270	13 310
Produits financiers			III	280	
Produits exceptionnels			IV	290	1 058
Charges financières			V	294	4 300
	- Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)			300	90
Charges exceptionnelles :	- Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art 36 quinquies D)		VI		3 447
Impôts sur les bénéfices			VII	306	1 000
2 - Bénéfice ou perte : produits (I + III + IV) - charges (II + V + VI + VII)				310	7 920
B - RÉSULTAT FISCAL					
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, déficit comptable colonne 2				312	7 920
Rémunérations et avantages personnels non déductibles				316	
Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles				318	
Provisions non déductibles				322	
Impôts et taxes non déductibles				324	1 000
Divers dont intérêts excédentaires comptes courants d'associés	247		Ecart valent	248	330
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251	90
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999	
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997
Déductions					
Entreprise nouvelle (44 sexes)	986	Zone franche urbaine (44 octies et 44 octies A)	987	Zone restruct. défense (44 terdecies)	127
Zone revitalisation rurale (44 quindécies)	138	Reprise d'entreprise en difficulté (44 septies)	988	Jeune entreprise innovante (44 sexes A)	989
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992
ZFA 44 quaterdecies	345	Investissements outre mer	344	Créance report en arrière du déficit	346
Divers, dont :		Déduction exceptionnelle (art 39 decies)	655		350
Résultat fiscal avant imputation des déficits antérieurs				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	352
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises I.S. seulement)					356
Déficits antérieurs reportables				(dont imputés sur le résultat)	360
Résultat fiscal après imputation des déficits				Bénéfice colonne 1, déficit colonne 2	370

Exercice clos le 31/12/2018

II - DÉDUCTIONS DIVERSES	
Libellé	31/12/2018
	Montant
CICE 2018	2 344

③ IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des impôts) Désignation de l'entreprise : A LA BELLE VIANDE

I - IMMOBILISATIONS

Actif immobilisé	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale
									Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations - Fonds commercial	400	151 000	402		404		406	151 000	
incorporelles - Autres	410	20 251	412		414		416	20 251	
l - Terrains	420		422		424		426		
m - Constructions	430		432		434		436		
n - Installations techniques matériel et outillage industriels	440	6 417	442		444		446	6 417	
o - Installations générales	450	198 806	452		454		456	198 806	
c agencements divers	460		462	215	464		466	215	
o - Matériel de transport	470	1 182	472		474		476	1 182	
r - Autres immobilisations corporelles	480	6 160	482	106	484		486	6 266	
Immobilisations financières	490		492		494		496		
TOTAL	490	383 816	492	321	494		496	384 136	

II - AMORTISSEMENTS

Immobilisations amortissables	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Immobilisations incorporelles	500	20 251	502		504		506	20 251
l - Terrains	510		512		514		516	
m - Constructions	520		522		524		526	
n - Installations techniques matériel et outillage industriels	530	3 716	532	1 283	534		536	4 999
o - Installations générales, agencements, aménagements divers	540	76 271	542	19 881	544		546	96 151
c - Matériel de transport	550		552	200	554		556	200
o - Autres immobilisations corporelles	560	1 182	562		564		566	1 182
TOTAL	570	101 419	572	21 364	574		576	122 783

III - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES (19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR)

Nature des immobilisations	Valeur d'actif	Amortissements	Valeur résiduelle	Prix de cession	Plus ou moins-values			
					Court terme	Long terme		
						19%	15% ou 12,8%	0%
	1	2	3	4	5	6	7	8
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19% (1)			579	Régularisations	590	583	594	595
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)							591	
TOTAL	596		585		597		599	

④ RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Exercice clos le 31 12 2018

Néant ☐

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du CGI)		Désignation de l'entreprise : A LA BELLE VIANDE	
I - RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES			
A - NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentation : dotations de l'exercice
		Diminutions : reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées :	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	601	603
	Autres provisions réglementées	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation :	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
TOTAL		680	682
B - MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		C - VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT	
	Dotations	Reprises	
Immobilisations incorporelles	700	705	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst techniques mat et outillage	730	735	
Inst générale, agencements, amén. div	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
TOTAL	770	775	Total à reporter ligne 322 du tableau n°2033-B 780
II - DÉFICITS REPORTABLES		III - DÉFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C	
- Restant à reporter au titre de l'exercice précédent	982	Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995
Déficits : - Imputés	983	Déficits étrangers des PME antérieurement deduits (article 209C du CGI)	996
- Reportables	984		
- De l'exercice	980		
Total des déficits restant à reporter	980		
VI - DIVERS			
Primes et cotisations complémentaires facultatives	381		
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant	380		
N° du centre de gestion agréé	388		
Montant de la TVA collectée	374		31 177
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378		27 466
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399		
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398		
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397		

⑤ DÉTERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTÉE

Exercice clos le 31/12/2018

Néant ☐

DÉCLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel :		376
	dont apprentis	657
	dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861
3		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE		
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	566 845
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105	
TOTAL I	106	566 845
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	113	8
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143	
Subventions d'exploitation reçues	113	
Variation positive des stocks	111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153	
TOTAL II	144	8
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	121	323 158
Variation négative des stocks	145	1 978
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	49 873
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146	29 034
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148	471
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150	
TOTAL III	152	404 514
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la valeur ajoutée	TOTAL GÉNÉRAL (I + II - III)	137
		162 340
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330 - CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329 AC et 1329 DEF)	117	162 340
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE		
Mono-établissement au sens de la CVAE	020	☒
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022	566 845
Effectifs au sens de la CVAE	023	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	026	
Période de référence	du 01/01/2018	au 31/12/2018
Date de cessation		186

« A LA BELLE VIANDE »
Société par Actions Simplifiée
au capital de 40.000 Euros
Siège social : 2, rue Jean de la Fontaine – 75016 PARIS
RCS PARIS 798.261.640

Exercice clos le 31 décembre 2018

ANNEXE COMPTABLE

I REGLES ET METHODE COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés conformément aux règles comptables, dans le respect du principe de prudence et de l'indépendance des exercices et en presumant de la continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historique.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1 - Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

2 - Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

3 - Les participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements sont évalués au coût d'achat.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure, une provision du montant de la différence est constituée.

4 - Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

Les travaux en cours sont évalués au prix de revient.

La valeur brute des marchandises comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Une provision pour dépréciation des stocks est constituée lorsque la valeur brute est inférieure au cours du jour ou à la valeur de réalisation sous déduction des frais proportionnels de vente.

5 - Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

II CHANGEMENT DES METHODES COMPTABLES

Les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification fondamentale, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.